



Les origines : 1944 à 1970

Série historique

Lors d'une conférence prononcée par le Révérend Père Louis Lachance, éminent professeur de philosophie à l'Université de Montréal et chef de file canadien-français, ce dernier conseille aux Franco-ontariens venus l'entendre la fondation de clubs sociaux francophones et chrétiens.

L'idée fera son chemin et, à la fin des années 1930, début des années 1940, parmi les membres de l'Ordre de Jacques-Cartier, cette suggestion fait consensus. Elle est mise en application, car pour l'instant, les options sont surtout américaines. Les Rotarys, les Kiwanis ou les Lions sont d'ailleurs perçus par l'Église et l'Ordre de Jacques-Cartier comme une menace aux valeurs traditionnelles des Canadiens-français. Le projet prend donc forme lentement.

À Ottawa, le 21 février 1944, a lieu la signature des documents menant à l'incorporation de la Société Richelieu, en vertu de la loi fédérale sur les compagnies. Le D^r Horace Viau en compagnie de Jean-Jacques Tremblay, Chéri Laplante et Onésime Boileau en sont les quatre signataires.

Le 24 avril suivant, les quatre mêmes personnes se réunissent pour former le conseil général provisoire, et le D^r Horace Viau est élu au poste de président. Le 3 mai de la même année, les 17 membres fondateurs se réunissent à nouveau, mais officiellement pour la première fois à titre de membres de la Société Richelieu.

L'objectif visé est de rassembler des membres canadiens-français et catholiques afin qu'ils s'entraident mutuellement et enrichissent leur culture personnelle en organisant des activités diverses, des rencontres sociales, des causeries, des concours ou des conférences. La Société Richelieu s'est aussi donné comme mandat la protection intellectuelle, morale et physique des enfants.

Au départ, la Société est dirigée par un conseil général qui réunit les dix-sept membres fondateurs.

Les premiers Clubs Richelieu voient le jour en 1945. En 1946, les règlements généraux sont modifiés pour intégrer au conseil général des délégués de chaque nouveau club.

À partir de 1947, chaque Club Richelieu désigne un mandataire pour le représenter au conseil général qui est maintenant formé des délégués de chaque club et des membres fondateurs.

Les membres fondateurs deviendront par la suite « membres permanents » jusqu'à la refonte des règlements en 1951 où le conseil général est remplacé par le congrès.



Les clubs se forment principalement au Québec, en Ontario et dans les provinces maritimes. En 1955, le mouvement prend de l'expansion aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. Les premiers clubs outre Atlantique voient le jour en France en 1969.

Le mouvement à le vent dans les voiles et sa structure, trop rigide pour gérer autant de clubs, de toutes provenances, doit être modifiée.

